

DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé de la fonction :** Responsable du secteur Gestion urbaine de proximité

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Administrative, technique

Cadre d'emplois : Rédacteur, Technicien

♦ **Définition du poste :**

Sous la responsabilité du responsable de service prévention - tranquillité, le/la responsable de secteur sera en charge de mettre en œuvre et assurer le suivi de la Gestion Urbaine de Proximité et de développer la politique de participation des habitants

Missions globales

- Développer et travailler sur des actions transversales en lien avec les acteurs du territoire (services municipaux et intercommunaux, associations, bailleurs, etc.)
- Mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs de la gestion urbaine de proximité pour résoudre les problématiques rencontrées par l'organisation de temps de travail (comité techniques, groupe de travail, rencontres nécessaires au suivi des actions ...)
- Assurer la présence et le suivi des actions mise en œuvre par les Unités Territoriales de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune
- Garantir le développement du partenariat par l'animation et la participation aux réunions avec les partenaires
- Monter des dossiers de demande de subvention et solliciter des bailleurs de fonds
- Travailler en étroite collaboration avec les autres secteurs du service (secteur prévention, médiation et secteur transversal)

Missions spécifiques

- Gérer et animer la Gestion urbaine de proximité sur l'ensemble des quartiers de la ville
 - Assurer le suivi de la convention intercommunale et communale de la GUP
 - Assurer le suivi des tableaux d'abattement TFPB des bailleurs
 - Mettre en place et animer les diagnostics en marchand dans les quartiers,
 - Suivre la réalisation des actions préconisées visant à améliorer la vie quotidienne des habitants
 - Etre force de propositions auprès des partenaires et notamment des bailleurs pour résoudre les problématiques liées au cadre de vie.
 - Suivre la mise en place des actions liés à la thématique habitat et cadre de vie du contrat de ville

- Animer les comités de pilotage GUP et assurer leur évaluation →
- Coordonner le dispositif de traversée des écoles :
 - Management des agents,
 - Gestion de la présence sur le terrain,
 - Lien avec les établissements scolaires concernés,
 - Définition d'actions de sensibilisation,

◆ **Compétences requises :**

- Connaissance de l'environnement territorial et des dispositifs liés à la quotidienneté et au cadre de vie
- Notions de droit public (portée des actes juridiques, domaine public/domaine privé)
- Aptitude à l'encadrement des agents privilégiant le dialogue et l'encadrement des agents

◆ **Qualités et aptitudes requises**

- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Avoir des capacités relationnelles et rédactionnelles
- Avoir le sens du service public
- Capacité de négociation
- Savoir travailler en autonomie et en équipe
- Savoir rendre compte et fédérer autour d'un projet

◆ **Conditions d'exercice**

- Temps de travail de 35h hebdomadaires
- 36 jours de congés annuels (dont 1 fixé sur la journée de solidarité)
- Travail en extérieur

◆ **Moyens**

Logiciels de bureautique, et logiciels métiers

◆ **Relations hiérarchiques**

- N+1 : responsable du service prévention - tranquillité
- Directeur.rice du pôle cadre de vie - quotidienneté



◆ **Relations fonctionnelles**

- **Internes :**
Ensemble des services municipaux

- **Externes :**
Bailleurs
UT de Plaine Commune
Partenaires institutionnels
Associations / habitants

- ◆ **Diplômes et permis obligatoires :** Permis B